Nom :
Prénom :

UTBM – FINAL LF 74-Automne 2021

Compréhension auditive :	/20
Structure de la langue :	/ 20
Compréhension écrite :	/ 20
Expression écrite :	/ 20
Total :	/ 80
Total :	/ 20

L'usage de documents et de téléphones portables est interdit.

-I- Compréhension auditive (...../20 points)

Vous allez entendre un document 2 fois. Lisez d'abord attentivement les questions.

1. Où se trouve-t-on au début de l'extrait ?
□ dans une exposition au Musée de l'Homme
□ dans un laboratoire de recherche scientifique

2. Qu'apprend-on sur le rire ?
□ Il est à la fois physiologique et culturel.
□ Il existe des blagues universelles.
□ Chaque rire est unique.
□ Le rire est encore très peu étudié.
□ Le rire est contagieux, comme le bâillement.

3. Pour le cerveau, il n'y a pas de différence entre un rire naturel et un rire forcé.
□ vrai □ faux

4. Qu'est-ce qui s'est passé en Tanzanie en 1962 ?
□ Une épidémie de fou rire a duré plusieurs mois.
□ Des chercheurs ont trouvé l'explication scientifique du fou rire.

5. En 1995, pourquoi un médecin indien a créé le yoga du rire ?
□ Grâce au rire, les patients guérissent plus vite.
□ Quand ils rient, les patients ne sentent pas la douleur.

6. 20 ans plus tard, Corinne Cosseron a créé :
□ la Fédération francophone du yoga du rire.

□ l'École internationale du rire.
□ une nouvelle discipline : la rigologie.
□ un art martial qui permet de gérer ses sentiments.

7. Que permet la rigologie ?
□ de devenir clown professionnel
□ de débloquer ses émotions
□ de supporter les chatouilles
□ de retrouver sa joie de vivre

8. Certains animaux sont capables de rire. V F

9. Combien de types différents de rire connaissons-nous ? Pouvez-vous décrire les différences ?

_____
_____
_____

10. Pouvez-vous donner plus d'informations sur la rigologie ?

_____
_____
_____

-II Compréhension écrite (...../20 points)

Exercice 1 : les phrases suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Cochez la réponse correcte et justifiez par une phrase du texte. (.....**7,5 points**)

	Vrai	Faux
-1-Le télétravail est une forme de travail à domicile. •		
-2-Le télétravail a plus de succès dans les pays d'Europe de l'Est qu'en France. •		
-3- Le travail à domicile est une forme récente de travail. •		
-4-Le télétravail est souvent moins rémunéré que le travail en entreprise. •		
-5- Le télétravail n'est pas toujours bien considéré par les supérieurs hiérarchiques. •		

Exercice 2 : Répondez aux questions suivantes : (...../ 12, 5 points)

-1-Expliquez « les nouvelles formes de travail (...) sont en plein essor en Europe », lignes 2 et 3. (...../ 1 point)

- .....
  .....

-2- Qu'est-ce-qui a permis le développement du télétravail ? (...../ 1 point)

- .....
  .....

-3- Quelle est actuellement la différence entre le télétravail et le travail à domicile ? (...../1 point)

.....
..... .

-4- Citez les avantages du télétravail (4 arguments) (...../ 2 points)

- .....
- .....
- .....
- .....

-5-Expliquez la phrase « Certains salariés se sentent moins encadrés et encore plus livrés à eux-mêmes » lignes 33 et 34 (...../ 2 points)

- .....
  .....
  .....
  .....

-6- Expliquez avec vos propres mots et sans répéter le texte les inconvénients du télétravail (6 arguments (...../ 3 points)

- .....
- .....
- .....
- .....
- .....
- .....

-7- Qu'est-ce qu'un CDD ? (...../ 1 point)

- .....

-8- Qu'est-ce qu'un intérimaire ? (.....1,5 points)

- .....
  .....

L'essor du télétravail

Le débat français a beaucoup porté ces dernières années sur le contrat de travail et beaucoup moins sur les nouvelles formes de travail. Pourtant, elles sont en plein essor en Europe. On parle de plus en plus de la co-activité, du travail le dimanche, en équipe ou au contraire isolé, pour citer quelques exemples.

Il en va ainsi du télétravail qui concernait 14 millions de personnes en 2007 contre 4,5 millions seulement en 2002. Cette progression a été facilitée par le développement des outils informatiques, de plus en plus accessibles au grand public. Mais, le télétravail répond aussi aux exigences de flexibilité demandées par les entreprises. Touchant 7 % des salariés français, le télétravail est devenu très populaire en Pologne et en République tchèque – devenues championnes de l'Union européenne en la matière avec respectivement 17 % et 11 % des actifs travaillant sous cette forme – mais aussi au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas.

Pourtant, le télétravail n'est pas totalement neuf. En effet, le travail à domicile est largement établi dans nos pays depuis la Révolution industrielle et a donné lieu à une réglementation sociale ancienne et détaillée. Longtemps, les ouvrières du textile l'ont pratiqué, souvent avec l'aide de leurs enfants. De nos jours, en Irlande, au Portugal, en Europe centrale et, à un degré moindre un peu partout ailleurs, il prospère dans la bijouterie, la chaussure, les souvenirs ou l'envoi postal.

Un accord signé en 2002 par les syndicats européens permet maintenant de distinguer le télétravail du travail à domicile. Le premier passe nécessairement par l'usage des outils informatiques, alors que le second se caractérise par la réalisation d'une tâche matérielle, souvent manuelle. Néanmoins, l'évolution du travail, plus intellectuel que manuel, rend cette différence de moins en moins pertinente.

Le télétravail crée des opportunités non négligeables. Il permet de faciliter l'activité de certaines catégories de personnes handicapées physiquement ou socialement, de mieux concilier vie professionnelle et familiale, sans parler de sa contribution au développement durable par les économies réalisées, notamment en matière de transports. Son extension se heurte pourtant à de multiples obstacles en matière de conditions du travail : aménagement des locaux, du temps, de la sécurité, égalité salariale, dispositions légales[1] peu appliquées… Une étude irlandaise montre que les télétravailleurs sont systématiquement moins bien payés que leurs collègues qui travaillent dans l'entreprise. En outre, le télétravail est associé parfois à des formes de travail dites « indépendantes », qui ne possèdent pas un cadre législatif[2] bien défini. Mais, la question centrale concerne l'autonomie et la liberté des salariés, et donc du lien et des formes de subordination[3] au travail. Certains salariés se sentent moins encadrés et encore plus livrés à eux-mêmes. Cette liberté se traduit par une attente des résultats sans que les moyens soient vraiment mis à leur disposition. Du côté des dirigeants, les réticences[4] sont plus fortes encore. Le télétravail suppose une confiance envers les salariés et l'apprentissage d'un nouveau mode de gestion. Une telle liberté fait peur. Enfin, le syndicalisme continue de privilégier les communautés de travail sédentaires[5] et les formes traditionnelles d'activité.

Le télétravail n'est qu'une des transformations de l'emploi que l'Europe pratique désormais à grande échelle. Avec 40 millions d'Européens en CDD, 39 millions à temps partiel, 22 millions de travailleurs indépendants, sans parler des télétravailleurs et des intérimaires, une révolution dans les représentations est plus nécessaire et attendue que jamais.

[1] Dispositions légales : point réglementé par une loi. [2] Cadre législatif : ensemble de lois. [3] Subordination au travail : fait d'être soumis à l'autorité d'un chef. [4] Réticences : hésitations. [5] Sédentaire : travail dans l'entreprise.

D'après « L'Essor des nouvelles formes de travail, défi pour les représentation collectives », Claude-Emmanuel Triomphe, Médiapart, le 30 mai 2008.

-III Structure de la langue (...../20 points)

1. Complétez le texte avec des expressions de temps

Le spectacle commence …… 30 minutes.
Julie travaille dans l'entreprise …… 5 ans.
Consultez un médecin …… de prendre ce médicament.
On peut faire le tour de cette île …… une journée.
L'assistant du directeur a démissionné …… 6 mois.
Yves a habité au Japon …… 2 ans.
Donnez-nous votre réponse s'il vous plaît …… le 28 février.
Nous sommes partis en Provence …… avoir visité l'Auvergne.

Exercice 2 : Mettez les verbes à la forme qui convient. (.....2,5 pts)
-1- Si ..... (savoir), je ne lui aurais pas fait confiance .
-2- Si vous ..... (aller) à ce concert, vous ne serez pas déçu.
-3- S'il ..... (réfléchir) avant, il aurait compris le problème.
-4- Si nous avions échangé nos billets, nous ..... (mourir) dans l'avion.
-5- Si je pouvais vendre ma voiture, je .....(acheter) une moto .

Exercice 3 : Placez les verbes entre parenthèses au passé composé ou à l'imparfait. (...../ 3,5 pts)
Chers collègues,
Je ..... (travailler) toute ma vie dans cette entreprise. Aujourd'hui, c'..... (finir) , je prends ma retraite. Le temps passe vite ! Je ..... (être embauché) il y a 40 ans. Je ..... (avoir) 20 ans, je ..... (habiter) à Toulouse et je ..... (être) heureux de signer un contrat. C'..... (être) la liberté. Gagner de l'agent, ça ..... (vouloir) dire, partir de chez mes parents.
Puis, je ..... (évoluer) dans l'entreprise, je ..... (changer) plusieurs fois de poste. Mon pire souvenir , c'est quand l'entreprise ..... (devoir) licencier 26 collègues, en 1994, c' ..... (être) terrible de les voir partir. Mon meilleur souvenir, c'est mon arrivée ici à Nantes quand l'entreprise me ..... (embaucher), c'est là que je vous ..... (rencontrer), chers collègues.

Exercice 3 : Complétez ces hypothèses avec si par le temps qui convient.(...../ 6 points)
-1- Si ce parti politique ..... (faire) des propositions plus réalistes pendant la dernière campagne électorale, les Français ..... (voter) pour eux aux dernières élections.
-2- Si on ..... (savoir), on ..... (ne pas gaspiller) autant d'énergie ces dernières années.
-3- Si j'..... (être) toi, je ..... (faire) du télétravail.
-4- Si elle ..... (travailler davantage), elle..... (avoir) son examen le semestre dernier.

Exercice 4 : Reliez les phrases par le marqueur entre parenthèses. Faites les changements nécessaires. (...../ 3 points)

-1- (Bien que). Elle n'a pas beaucoup d'argent. Elle s'achète souvent des vêtements.

- .....
  .....

-2- (Même si) Je n'habiterais pas en région parisienne. On me proposait un poste important.

- .....
  .....

  .....

-4- (quand même) Elle n'a pas de diplômes. Elle a obtenu un poste à responsabilités dans cette entreprise.

- .....
  .....

Exercice 6 : Complétez le texte avec les mots suivants : (...../ 4 pts)

formation - entretien d'embauche- démissionné- CDD -défauts-valeur-recruter- compétences-

Mon premier job ?

J'ai commencé à travailler à 18 ans. J'avais besoin d'un job pour payer mes études. J'ai été pris chez Mac Donald's. Pas facile pour un futur pâtissier ! J'ai eu un ..... de 6 mois pour commencer. Mon chef a hésité avant de me ..... Mon objectif n'était pas l'épanouissement dans le travail ! Je ne l'ai pas dit pendant mon ....., j'ai plutôt parlé de mes ..... à travailler en groupe, la ..... ajoutée que je représentais (un vrai pâtissier en .....chez Mc DO, du jamais vu !) Quand il m'a demandé de lui donner mes ....., j'ai répondu : « un seul ! je déteste les hamburgers ». Il m'a engagé tout de suite. Mais au bout de 2 semaines, j'ai ..... , j'aime trop la bonne cuisine.

III-Expression écrite : / 20 points

Un de vos amis hésite à faire du télétravail. Il vous demande votre avis. Vous lui envoyez un mail pour lui faire part de votre opinion.
Vous essaierez de lui montrer les aspects positifs et négatifs de cette forme de travail. Vous pourriez conclure en lui disant ce que vous choisiriez à sa place. (200 mots)

Adéquation au sujet (09 points) • réponse sous forme de mail • capacité à argumenter pour et contre • capacité à conclure et donner son opinion	 /1pt / 6 pts / 2 pts
Compétences linguistiques (11points) • exactitude morphosyntaxique • degré d'élaboration des phrases • richesse lexicale	 / 4pts / 3 pts / 4pts
Total :	/ 20 pts